



Cumberland Farms Limited

Code de conduite des fournisseurs



1. Introduction

Cumberland Farms Limited est l'un des principaux détaillants indépendants de proximité à l'échelle mondiale, qui propose une approche innovante du commerce sur les aires de service et une expérience client de premier ordre pour les produits alimentaires, les marchandises, la restauration et le carburant. Nos magasins offrent un excellent service et un bon rapport qualité-prix, des produits de qualité dans des emplacements pratiques et bien entretenus. Notre réussite repose sur d'excellentes relations avec un portefeuille de partenaires de marque internationaux et sur des acquisitions stratégiques, soutenues à l'échelle mondiale par nos employés qui fournissent continuellement nos produits et services à des millions de clients chaque semaine et soutiennent les communautés locales dans lesquelles nous opérons. Chez Cumberland Farms Limited, nous nous engageons à adopter des pratiques commerciales responsables et éthiques dans l'ensemble de nos activités et attendons de nos fournisseurs qu'ils partagent cet engagement avec nous.

Le présent Code de conduite des fournisseurs (le « Code de conduite » ou le « Code ») contient des attentes essentielles vis-à-vis de nos fournisseurs dans des domaines tels que les droits de l'homme, les normes du travail, l'éthique et les pratiques commerciales, la durabilité, ainsi que la conformité légale, et constitue des normes minimales qui s'appliquent en complément des obligations contractuelles spécifiques que les fournisseurs peuvent conclure avec nous. Dans le cas où un contrat conclu entre Cumberland Farms Limited et un Fournisseur contient des exigences plus strictes que celles prévues dans le présent Code, les exigences contractuelles les plus strictes prévaudront sur le présent Code dans la mesure de toute incompatibilité avec les dispositions des présentes.

Le présent Code de conduite s'applique à tous les fournisseurs, sous-traitants et autres vendeurs (collectivement les « Fournisseurs ») qui fournissent des biens, des produits ou des services de toute sorte à Cumberland Farms Limited. Le terme « Fournisseurs » inclut les propriétaires, administrateurs, employés et agents de chaque Fournisseur. Toute utilisation des termes « Cumberland Farms Limited », « nous » ou « notre » désigne Cumberland Farms Limited, collectivement avec ses sociétés affiliées et filiales et inclut tous ses magasins sous enseigne et détaillants. Toutes les personnes qui fournissent du travail ou des services aux fournisseurs sont désignées dans les présentes par le terme « Collaborateurs ».

Ce Code de conduite représente nos attentes fondamentales quant à la manière dont nos Fournisseurs mèneront leurs activités. Tous les Fournisseurs de Cumberland Farms Limited, ainsi que tous les sous-traitants ou fournisseurs de niveau inférieur, doivent se conformer à la lettre et à l'esprit du présent Code à tout moment lorsqu'ils font affaire avec nous. Toute violation peut entraîner la suspension immédiate ou la résiliation de nos relations commerciales avec le Fournisseur. Cumberland Farms Limited peut modifier, mettre à jour ou remplacer le présent Code de conduite à tout moment. Nous attendons de nos Fournisseurs qu'ils se tiennent à jour et se conforment à ces changements.

Nous saluons la coopération et le partenariat de nos fournisseurs et apprécions votre respect du présent Code de conduite ainsi que votre engagement à nous fournir des biens et services de qualité de manière responsable et éthique.

2. Conformité aux lois et normes

2.1 Lois et réglementations

Dans tout aspect lié à leur relation avec Cumberland Farms Limited, les fournisseurs doivent respecter toutes les lois et réglementations nationales, fédérales, étatiques, provinciales, locales et internationales en vigueur, ainsi que toutes les règles et ordonnances des agences gouvernementales compétentes.

2.2 Normes du secteur

Les fournisseurs doivent fournir des biens et des services à Cumberland Farms Limited qui respectent ou dépassent les normes de leur secteur d'activité. Les fournisseurs doivent respecter toutes les règles et normes en vigueur émises par les organisations d'autorégulation du secteur, y compris, mais sans s'y

limiter, celles émises par ISO, ANSI, ASTM, API, IPC, IEC, IATF et d'autres organisations similaires.

2.3 Licences et permis

Les fournisseurs doivent conserver toutes les licences et permis requis pour leurs activités commerciales avec Cumberland Farms Limited. Chaque Fournisseur sera seul responsable des amendes ou autres pénalités encourues en cas de défaut de détention des licences ou permis appropriés.

2.4 Contrôles commerciaux

Les fournisseurs doivent se conformer à toutes les sanctions commerciales et économiques, aux lois et réglementations relatives à l'importation et à l'exportation, aux lois et réglementations douanières et aux autres contrôles commerciaux découlant des lois en vigueur, de quelque manière que ce soit, en lien avec leur relation avec Cumberland Farms Limited. Les Fournisseurs ne doivent pas faire affaire avec une personne ou une entité connue ou suspectée d'être une partie restreinte ou radiée, ou qui est établie dans une juridiction à haut risque telle que définie par la législation applicable.

2.5 Statut juridique

Dans tout aspect lié à leur relation, les Fournisseurs ne doivent employer que des personnes légalement autorisées à travailler sur le lieu de travail concerné et sont responsables de la vérification de l'éligibilité au travail. Les Fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois et réglementations applicables en matière d'immigration et d'autorisation d'emploi. Les Fournisseurs ne doivent pas retenir ou confisquer la documentation du statut d'immigration ou de l'autorisation de travail d'une personne.

3. Éthique et pratiques commerciales

3.1 Conflits d'intérêts

Les fournisseurs doivent éviter les conflits d'intérêts réels ou potentiels et l'apparence d'irrégularité dans leurs opérations impliquant, de quelque manière que ce soit, Cumberland Farms Limited – c'est-à-dire les cas où les intérêts personnels du fournisseur (y compris les intérêts du fournisseur lui-même ou des employés, dirigeants ou administrateurs du fournisseur) entrent en conflit ou semblent entrer en conflit avec les intérêts de Cumberland Farms Limited. Les Fournisseurs ne doivent pas donner, promettre ou accepter de paiement personnel, d'incitation, de faveurs ou toute autre chose de valeur afin d'obtenir un avantage indu dans les négociations ou d'obtenir des affaires ou un avantage commercial avec nous ou avec d'autres sociétés liées à Cumberland Farms Limited. Toutes les marques de courtoisie professionnelles fournies par les fournisseurs à Cumberland Farms Limited, y compris les cadeaux, marques d'hospitalité, divertissements, événements, voyages ou hébergements, doivent être raisonnables, appropriées et avoir un objectif commercial clair. De même, les Fournisseurs ne doivent pas exploiter, directement ou indirectement, pour obtenir un gain personnel, des informations ou des opportunités qu'ils ont découvert dans le cadre de leur relation avec Cumberland Farms Limited. Tout Fournisseur ayant un conflit d'intérêts avéré ou présumé doit rapidement nous le signaler par écrit dès que possible et doit rechercher et suivre nos instructions écrites à ce sujet.

3.2 Corruption, fraude et blanchiment d'argent

Les Fournisseurs ne doivent verser aucun pot-de-vin ni commission occulte et ne doivent se livrer à aucune fraude, blanchiment d'argent, détournement de fonds, extorsion, contribution politique illégale ou autre pratique de corruption liée de quelque manière que ce soit à leurs relations commerciales avec Cumberland Farms Limited. Cumberland Farms Limited a une politique de tolérance zéro à l'égard des pots-de-vin. Les Fournisseurs ne peuvent pas offrir, fournir, autoriser ou promettre, directement ou indirectement, quoi que ce soit de valeur à quiconque, y compris les fonctionnaires ou les employés de Cumberland Farms Limited, pour obtenir ou conserver indûment des affaires ou pour obtenir un avantage commercial indu. Il est également interdit aux Fournisseurs d'effectuer des paiements de facilitation (c.-à-d. des paiements à un fonctionnaire pour accélérer ou obtenir une mesure administrative courante et non discrétionnaire) en

lien avec les activités de Cumberland Farms Limited. Les Fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois et réglementations anticorruption applicables, y compris, mais sans s'y limiter, la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (Foreign Corrupt Practices Act), la loi britannique sur la corruption (Bribery Act) et les lois équivalentes dans d'autres juridictions. Les Fournisseurs doivent également prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir la fraude et se conformer à toutes les lois en vigueur en matière de lutte contre le blanchiment d'argent dans tout aspect lié à leur relation avec Cumberland Farms Limited.

3.3 Concurrence loyale et traitement équitable

Les Fournisseurs ne doivent pas s'engager dans des programmes de fixation des prix ou d'allocation du marché ou tout autre comportement qui limite illégalement la concurrence dans tout aspect lié à Cumberland Farms Limited. Les Fournisseurs ne doivent pas conclure d'accords ou d'ententes avec des concurrents qui enfreignent les lois antitrust applicables (par exemple, fixation des prix, exclusion de la concurrence, entente sur les appels d'offres, limitation de la production, etc.). Les Fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois et réglementations antitrust et de concurrence applicables. Les fournisseurs doivent également traiter équitablement avec Cumberland Farms Limited et d'autres personnes liées à la relation avec Cumberland Farms Limited. Les Fournisseurs ne doivent pas tirer un avantage indu de quiconque par la manipulation, la dissimulation, l'abus d'informations privilégiées, la fausse déclaration de faits importants ou toute autre transaction ou pratique déloyale.

3.4 Tenue des dossiers

Les fournisseurs doivent tenir des livres, registres et comptes (« dossiers ») en lien avec leurs affaires avec Cumberland Farms Limited, conformément aux lois, réglementations et principes comptables généralement acceptés en vigueur. Ces Dossiers doivent être exacts et suffisants pour que le fournisseur puisse démontrer la conformité aux lois et réglementations applicables, au présent Code et à toute obligation contractuelle du fournisseur. Les fournisseurs ne doivent pas falsifier des documents, des transactions ou des registres comptables liés à Cumberland Farms Limited. Les Dossiers doivent inclure toutes les données et la documentation pertinentes relatives aux transactions commerciales, aux finances, à la qualité des produits, à la sécurité et à la traçabilité, à la sécurité des employés et à toute autre question exigée par la loi.

4. Droits de l'homme et normes du travail

4.1 Normes internationales

Les Fournisseurs doivent respecter et faire respecter les droits de l'homme conformément aux conventions et directives internationales. Il s'agit notamment des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, de la Déclaration internationale des droits de l'homme (qui comprend la Déclaration universelle des droits de l'homme), de la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (« OIT ») sur les principes et droits fondamentaux au travail, des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, des Principes relatifs aux droits de l'enfant et aux entreprises, et des conventions des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination. Il est interdit aux fournisseurs de recourir au travail forcé de quelque manière que ce soit en lien avec les biens ou services qu'ils fournissent à Cumberland Farms Limited. Cumberland Farms Limited attend de ses fournisseurs qu'ils mettent en place des mesures de conformité à la chaîne d'approvisionnement conformes aux normes du secteur afin de réduire les risques liés au travail forcé au sein de leur chaîne d'approvisionnement..

4.2 Code de base de l'ETI

Les Fournisseurs doivent protéger les droits fondamentaux des travailleurs en se conformant au Code de base de l'Ethical Trading Initiative (« ETI ») (<https://www.ethicaltrade.org/eti-base-code>). Il est fondé sur les conventions de l'OIT et constitue un code de pratique du travail internationalement reconnu. Le Code définit des exigences spécifiques dans les domaines suivants :

- 1) L'emploi est librement choisi
- 2) La liberté d'association et le droit à la négociation collective sont respectés
- 3) Les conditions de travail sont sûres et hygiéniques
- 4) Le travail des enfants ne doit pas être utilisé
- 5) Les salaires décents sont payés
- 6) Les heures de travail ne sont pas excessives
- 7) Aucune discrimination n'est pratiquée
- 8) Un emploi régulier est fourni
- 9) Aucun traitement agressif ou inhumain n'est autorisé

Le Fournisseur signalera à Cumberland Farms Limited toute violation ou violation présumée du Code de base de l'ETI sur l'ensemble de ses propres opérations et de sa chaîne d'approvisionnement en lien avec Cumberland Farms Limited.

4.3 Discrimination

Il est interdit aux Fournisseurs de pratiquer toute discrimination fondée sur la race, l'origine nationale, la religion ou les croyances, le genre, l'identité de genre ou la réassignation, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'état civil ou le partenariat civil, la grossesse ou la maternité, le handicap, le statut d'ancien combattant ou toute autre caractéristique protégée par la loi applicable. Les Fournisseurs doivent traiter tous les travailleurs de manière équitable, avec dignité et respect.

4.4 Signalement des griefs

Les fournisseurs doivent fournir un moyen de signaler les réclamations et de résoudre les litiges entre les collaborateurs et la direction. Les réclamations doivent faire l'objet d'une enquête et être traitées équitablement et dans les meilleurs délais.

4.5 Surveillance des risques et audits

Cumberland Farms Limited surveille régulièrement les risques sur l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement et peut demander aux Fournisseurs de remplir un questionnaire d'approvisionnement éthique. Dans les cas où Cumberland Farms Limited identifie des risques spécifiques pour les droits de l'homme, les Fournisseurs peuvent être tenus d'entreprendre et de partager un audit éthique à leurs propres frais. Lorsque des audits sont requis, il doit s'agir d'un audit utilisant la norme d'audit éthique des membres de Sedex (ou une norme équivalente) qui a été réalisé au cours des deux dernières années. Le Fournisseur doit également démontrer qu'il a donné suite aux conclusions de l'audit et corrigé les non-conformités les plus graves.

5. Qualité et sécurité

5.1 Sécurité et qualité des aliments et boissons

Tous les Fournisseurs de produits alimentaires et de boissons, d'ingrédients et de services (« Produits et services alimentaires ») à Cumberland Farms Limited doivent se conformer aux exigences de qualité et de sécurité applicables de Cumberland Farms Limited, disponibles en ligne à l'adresse <https://cumberlandfarms.group/suppliers/>.

Tous les produits et services alimentaires doivent respecter ou dépasser les lois, réglementations, règles et normes applicables en matière de qualité et de sécurité, y compris, mais sans s'y limiter, les réglementations de la FDA, de l'USDA, de la FSA, du DEFRA, de l'EFSA, de la FOA, de l'ECDC et de leurs agences équivalentes dans d'autres juridictions. Les produits alimentaires et les boissons, ainsi que leurs ingrédients, doivent être correctement emballés et étiquetés. Les Fournisseurs doivent adopter des systèmes et procédures appropriés de gestion de la qualité et d'évaluation des risques, y compris toute utilisation obligatoire des principes HACCP. Les Fournisseurs doivent immédiatement signaler tout problème de sécurité ou de qualité à Cumberland Farms Limited et prendre toutes les mesures nécessaires pour atténuer tout danger pour le

public.

5.2 Rappels

Les fournisseurs doivent mettre en place des procédures de rappel de produits pour répondre à tout problème de qualité ou de sécurité. Ces procédures doivent être conformes à toutes les lois et réglementations en vigueur et doivent respecter ou dépasser les normes du secteur. Les Fournisseurs seront responsables de tous les coûts et dépenses liés aux rappels de produits et devront rembourser à Cumberland Farms Limited tous les coûts, dépenses et autres pertes découlant des événements de rappel.

6. Confidentialité et sécurité des données

6.1 Confidentialité

Les Fournisseurs doivent protéger les informations confidentielles de Cumberland Farms Limited, ainsi que les informations confidentielles de ses clients, fournisseurs, actionnaires, employés ou autres tiers qui ont divulgué ou mis à disposition des informations en toute confidentialité, contre toute utilisation et divulgation non autorisées, et ne doivent utiliser ces informations que comme indiqué ou convenu. Les informations confidentielles doivent être interprétées au sens large de manière à inclure toute information exclusive ou toute information qui n'est généralement pas accessible au public, sous quelque forme ou sur quelque support que ce soit. Les Fournisseurs ne doivent pas divulguer nos informations confidentielles sans le consentement écrit préalable de Cumberland Farms Limited et doivent strictement limiter l'accès aux personnes ayant des raisons commerciales légitimes d'accéder à ces informations et de les utiliser.

6.2 Confidentialité et informations personnelles

Les Fournisseurs doivent protéger toute information d'identification personnelle de nos clients et de toute autre personne dont ils collectent, traitent, possèdent, stockent ou transmettent les informations en lien avec Cumberland Farms Limited. Les Fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois et réglementations applicables en matière de confidentialité et de confidentialité des données, ainsi qu'à toutes les lois sur la notification des violations de données.

6.3 Sécurité des données

Les Fournisseurs doivent prendre des mesures physiques, techniques et administratives appropriées pour protéger les données de Cumberland Farms Limited et toute information d'identification personnelle en leur possession.

7. Environnement et développement durable

Les Fournisseurs doivent mener leurs activités conformément à la lettre et à l'esprit de toutes les lois, réglementations et exigences en matière de permis environnementaux applicables, de quelque manière que ce soit en lien avec leur travail pour Cumberland Farms Limited.

Nous attendons des Fournisseurs qu'ils évaluent régulièrement les risques liés à l'environnement et au développement durable et mettre en œuvre une diligence raisonnable sur l'ensemble de leurs opérations et de leur chaîne d'approvisionnement afin de minimiser les risques. Par exemple, des mesures doivent être prises pour minimiser les effets néfastes sur l'environnement, y compris, mais sans s'y limiter, la réduction de l'utilisation de l'énergie et des ressources, la réduction des émissions de carbone et d'autres formes de pollution, la réduction des déchets et du recours aux décharges et la garantie que les produits ne contribuent pas à la déforestation ni ne nuisent à la biodiversité.

Les Fournisseurs sont encouragés à établir des objectifs internes pour une amélioration environnementale continue et, le cas échéant, à aligner leurs pratiques sur des normes internationales reconnues telles que la norme ISO 14001. Les Fournisseurs doivent remplir le questionnaire ESG de Cumberland Farms Limited

sur demande et fournir toutes les données qui peuvent être requises pour que Cumberland Farms Limited remplisse ses propres obligations légales et progresse vers ses objectifs ESG et de développement durable.

8. Marketing et publicité

Les Fournisseurs ne peuvent pas utiliser les noms, logos, marques ou autres droits de propriété intellectuelle de Cumberland Farms Limited ou de l'un de ses magasins sous enseigne ou détaillants à des fins de marketing, de publicité ou autres, ni publier de communiqués de presse liés à leur statut de fournisseur de Cumberland Farms Limited ou, de toute autre manière, faire connaître leur relation avec nous sans l'approbation écrite préalable de Cumberland Farms Limited.

9. Fournisseurs et sous-traitants de rang inférieur

Les Fournisseurs doivent exiger que tous les fournisseurs ou sous-traitants de niveau inférieur se conforment au présent Code de conduite. Les Fournisseurs doivent obtenir le consentement écrit préalable de Cumberland Farms Limited avant d'utiliser des fournisseurs ou sous-traitants de niveau inférieur, et Cumberland Farms Limited se réserve le droit de rejeter les fournisseurs et sous-traitants de niveau inférieur qui ne répondent pas à ses normes.

10. Droits d'audit

Les Fournisseurs doivent permettre à Cumberland Farms Limited ou à ses auditeurs tiers de vérifier la conformité du fournisseur au présent Code de conduite et à toutes les obligations contractuelles auxquelles le fournisseur a souscrit. Les méthodes d'audit peuvent inclure des inspections sur site (y compris des audits inopinés), des inspections de registres, des enquêtes, des questionnaires, des évaluations indépendantes et d'autres méthodes à notre discrétion. Les demandes d'audit et toute autre demande d'information requise en vertu du présent Code de conduite doivent être respectées dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de cette demande.

11. Signalement des violations

Chaque Fournisseur doit immédiatement signaler toute violation réelle ou présumée du présent Code de conduite par lui-même, tout autre fournisseur de Cumberland Farms Limited ou leurs administrateurs, dirigeants, salariés, agents ou fournisseurs ou sous-traitants de niveau inférieur respectifs. Les Fournisseurs doivent également signaler immédiatement toute conduite inappropriée, illégale ou contraire à l'éthique, réelle ou présumée, des employés de Cumberland Farms Limited ou de ses enseignes et détaillants, ainsi que toute préoccupation concernant la qualité ou la sécurité des produits.

Ces signalements peuvent être effectués via notre plateforme confidentielle de dénonciation accessible à l'adresse <https://www.cumberlandfarms.group/whistleblowing/> ou par téléphone en appelant le numéro indiqué sur la même page pour le pays dans lequel la violation a eu lieu.

12. Résiliation

Cumberland Farms Limited peut immédiatement suspendre ou résilier sa relation commerciale avec le fournisseur dans le cas où le présent Code de conduite est violé par un fournisseur ou ses fournisseurs ou sous-traitants de niveau inférieur, si cela est autorisé et conforme aux conditions contractuelles et aux lois en vigueur. Les Fournisseurs supporteront tous les coûts et dépenses de cette résiliation.